

COMMUNIQUE DE PRESSE

AI Act, le parlement européen a tranché : le déploiement de l'intelligence artificielle doit se faire dans le respect des droits fondamentaux et de l'environnement

L'adoption du règlement sur l'intelligence artificielle par le Parlement européen avant l'entrée en trilogue est une étape importante. C'est la première régulation au monde sur ces technologies. Le texte contient des règles harmonisées sur la mise sur le marché de ces systèmes, afin d'éviter que le développement des technologies d'intelligence artificielle se fasse au détriment des droits fondamentaux et du développement durable.

“Le Groupe des Verts/ALE plaide depuis longtemps en faveur d'une approche de l'intelligence artificielle centrée sur l'humain, qui place les droits fondamentaux et la transparence au cœur de son cadre législatif”, rappelle l'eurodéputée Saskia Bricmont. “Nous avons donc inclus un certain nombre d'interdictions des pratiques les plus contraires à l'éthique dans l'UE, comme la reconnaissance faciale dans l'espace public en temps réel et autres pratiques de surveillance biométrique de masse, des systèmes de reconnaissance des émotions, du genre ou de l'orientation sexuelle, ou encore l'intelligence artificielle à des fins de police prédictive et systèmes de scores sociaux. Notre groupe a également œuvré pour l'inclusion de dispositions environnementales cruciales, qui permettront un meilleur contrôle de l'impact environnemental des systèmes d'intelligence artificielle.”

En Belgique, le chef de groupe Ecolo-Groen au Parlement fédéral, Gilles Vanden Burre, complète:

“Ce vote au Parlement européen est clairement un pas dans la bonne direction: vers une meilleure régulation de l'intelligence artificielle en lien avec le respect de nos droits fondamentaux, de notre système social et de nos ambitions climatiques. Nous veillerons à ce que ces recommandations soient implémentées intégralement au niveau de la législation belge.”

Le Parlement bruxellois a auditionné hier huit associations de la coalition #ProtectMyFace (Ciré, Genres Pluriels, Liga Voor Mensenrechten, Ligue des droits humains, Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, Tacti, et Technopolice.be), dans le cadre d'une pétition visant à interdire l'utilisation de la reconnaissance faciale en région bruxelloise.

“Les citoyens sont de plus en plus nombreux à s'inquiéter des conséquences de l'utilisation de la reconnaissance faciale et des risques que celle-ci représente pour les libertés fondamentales et le droit à la vie privée”, souligne le député régional bruxellois Ecolo Hicham Talhi.

Saskia Bricmont

Députée Ecolo au Parlement européen

L'AI Act va maintenant être négocié avec les Etats-membres au Conseil. Les trois élus Ecolo appellent les Etats, dont la Belgique, à pleinement soutenir la position progressiste Parlement européen.

Contacts presse:

Pour Saskia Bricmont, eurodéputée Ecolo:

Camille Goret

camille.goret@europarl.europa.eu

+32 493 18 82 80

Pour Gilles Vanden Burre, député fédéral Ecolo, et Hicham Talhi, député régional Ecolo:

Julie Beliën

julie.belien@ecolo.be

+32 478 53 34 56

Saskia Bricmont

Députée Ecolo au Parlement européen